

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES

RAPPORT N° 141127-05-PER

TRANSFORMATION DE POSTES

REÇU

M. LACRAMPE expose :

le 10 DEC. 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Ressources Humaines

Un agent du service des Ressources Humaines a fait l'objet d'une mutation depuis le 1^{er} octobre dernier auprès du Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques.

Cet agent disposait du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

Pour procéder à son remplacement, il vous est proposé de valider le recrutement statutaire d'un adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Le coût étant moindre, les crédits sont bien entendu disponibles au budget 2014 de la collectivité.

De plus, l'agent chargé de la prévention des risques professionnels vient de réussir le concours de Technicien Territorial et il convient de proposer sa nomination à ce grade sur des crédits qui seront inscrits au Budget primitif 2015.

Spectacle vivant

Le régisseur en chef de la scène conventionnée vient lui aussi de réussir le concours de Technicien. Il y a lieu également de proposer sa nomination à ce grade en 2015.

Ouï cet exposé,

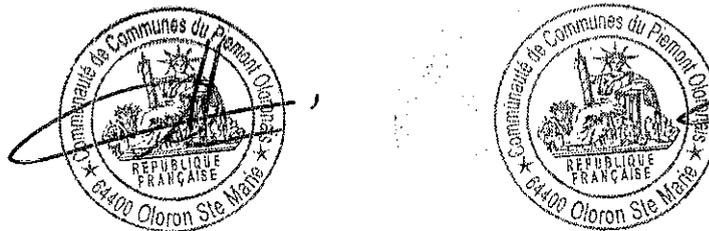
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **SUPPRIME** un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe et un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- **CRÉE** un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et deux postes de technicien territorial

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 10.12.14



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le 10 DEC, 2014

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE